

# PREVENTION DES RISQUES LIÉS A L'AMIANTE

## FORMATION RECYCLAGE AMIANTE POUR ENCADRANT TECHNIQUE EN SS4

*Formation respectant les dispositions de l'arrêté du 23 février 2012  
et du deuxième alinéa de l'article R4412-94 du Code du Travail.*



Cette formation a pour but de mettre à jour les compétences des encadrants pour prévenir le risque lié à l'amiante. Un recyclage de cette formation est nécessaire tous les trois ans.



### Description et Objectifs

**La formation de recyclage amiante SS4 pour encadrant technique est cruciale pour garantir la sécurité dans l'industrie de la construction.**

- Il est obligatoire pour le personnel occupant des postes d'encadrement technique en sous-section 4 de suivre régulièrement une formation de "recyclage". Tout comme les collaborateurs qu'il supervise, tels que les opérateurs de chantier, ce professionnel doit renouveler son attestation de compétences tous les 3 ans afin de pouvoir exercer.
- Cette formation vise à maintenir et à actualiser les compétences et connaissances des encadrants techniques. Au cours de cette journée de formation, l'accent sera mis sur la prévention du risque amiante, offrant ainsi une synthèse complète pour permettre aux participants de se remettre à niveau et de revoir les procédures à mettre en place, en conformité avec la réglementation en vigueur.



### Public cible

La formation de recyclage pour encadrant technique s'adresse :

- au personnel d'encadrement technique dont l'attestation de compétences arrive à expiration



### Pré-requis

- Avoir achever la formation initiale.
- Être en possession d'un certificat d'aptitude médicale au poste de travail, notamment en ce qui concerne le port des équipements de protection respiratoires.
- La maîtrise de la langue française.



### Outils pédagogiques

- Formation inter (en entreprise) ou formation intra (externe à l'entreprise)
- Support de formation
- Exercices pratiques
- Auto évaluation préalable en amont de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation



### Programme

- Compréhension des réglementations en vigueur.
- Sensibilisation aux Dangers de l'Amiante
- Synthèse de la Réglementation
- Gestion de l'Exposition
- Rôles Institutionnels
- Élimination des Déchets Amiantés
- Identification des Risques
- Responsabilités Légales
- Mesures de Sécurité et Bonnes Pratiques
- Gestion des Équipements de Protection Individuelle (EPI)
- Ventilation et Captage des Poussières
- Mode Opérateur et Intégration dans les Plans de Sécurité



### Prochaines dates

[Voir les dates sur notre site](#)



### Durée

1 jour (7 heures)



### Tarif

290€ H.T.



### Adresse

[4 allée des Garays](#)  
[91120 Palaiseau](#)



### Contact

Tel: 01 87 65 34 43  
Email: [info@diagvoda.com](mailto:info@diagvoda.com)

# Programme de Formation Recyclage Amiante SS4 pour Encadrant Technique - 1 Jour

**Matinée**

## Introduction à la formation de recyclage pour l'encadrement technique

**Prendre connaissances et renforcer votre compréhension des réglementations en vigueur.**

### Sensibilisation aux Dangers de l'Amiante

- Comprendre les risques inhérents aux propriétés de l'amiante, soulignant l'importance de la prévention.

### Synthèse de la Réglementation

- Examiner de manière approfondie les interdictions liées à l'amiante et les mesures préventives en vigueur, ainsi que le rappel des dispositions relatives à la surveillance médicale.

### Gestion de l'Exposition

- Explorer la documentation telle que la fiche d'exposition et l'attestation d'exposition, tout en mettant l'accent sur le droit de retrait des travailleurs.

### Rôles Institutionnels

- Comprendre le rôle des représentants du personnel et de l'inspection du travail, ainsi que l'obligation de former le personnel à la sécurité au poste de travail.

### Élimination des Déchets Amiantés

- Revoir les normes de santé publique régissant l'élimination des déchets contenant de l'amiante, en mettant l'accent sur les obligations spécifiques des propriétaires d'immeubles et des armateurs de navires français.

**Après-midi**

## Identification des Risques

- Actualisation des connaissances sur les procédures en cas de présence d'amiante, identification des produits et équipements potentiellement amiantés, et exploration de substituts à l'amiante.

## Responsabilités Légales

- Examiner les obligations du donneur d'ordre en matière d'identification de l'amiante et les sanctions encourues en cas d'infraction à la réglementation sur la santé et la sécurité au travail.

## Mesures de Sécurité et Bonnes Pratiques

- Mettre en place des notices de poste et des procédures opératoires adaptées, assurer la sécurité des travailleurs, et garantir le suivi adéquat des opérations.

## Gestion des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

- Approfondir les connaissances sur les EPI, de leur utilisation à la maintenance, en passant par les procédures de conditionnement et d'élimination des déchets.

## Ventilation et Captage des Poussières

- Sensibilisation aux activités générant des fibres et poussières d'amiante, avec un accent sur l'utilisation des outils de ventilation et de captage, ainsi que sur la mise en place de procédures en cas d'accident ou d'intoxication.

## Mode Opérateur et Intégration dans les Plans de Sécurité

- Élaborer un mode opératoire adapté, intégré dans un plan de prévention et un PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé).

**Cette formation d'une journée vise à vous fournir une mise à jour complète sur les pratiques et les réglementations relatives à l'amiante, vous permettant ainsi de maintenir un environnement de travail sécuritaire et conforme.**